© Joueurs Info Service - 9 septembre 2026

Vos questions / nos réponses

S'allouer un budget

Par admin Postée le 12/05/2016 18:50

> Bonjour,
>
> Suis-je considéré comme un accroc au jeu même si je m'alloue un budget mensuel que je ne dépasse pas ?
>
> Certes, ce budget est assez conséquent mais jouer au poker est l'une de mes seules passion....
>

Mise en ligne le 17/05/2016

Bonjour,

Nous manquons d’éléments sur votre situation et vos habitudes avec le jeu pour pouvoir répondre à votre question. Le fait de vous allouer un budget que vous ne dépassez pas est un « garde-fou » intéressant mais ce n’est pas un critère suffisant pour se protéger d’une dépendance.

Une addiction au jeu se caractérise par le fait de ne pas pouvoir se passer de jouer, d’en subir des conséquences pouvant être de différents ordres (financiers, sociaux, relationnels, professionnels…). Quand le jeu, quel qu’il soit, prend toute la place dans la vie d’une personne en termes de temps consacré à jouer, de centre d’intérêt, d'occupation, de « passion », cela nécessite évidemment de se poser la question de la dépendance.

Si vous souhaitez approfondir, prendre le temps d’échanger plus précisément sur vos habitudes de jeu, n’hésitez pas bien sûr à nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par chat de 14h à 2h.

Cordialement.